

TEMPLOUX INFOS

421

février

2024

2, 3 et 4 février – PAROLES DE FRIC avec les Planches à Magnette à la salle Saint-Hilaire –STOP– 10 et 11 février – une dizaine d'artistes rendent hommage à Jacques Brel à la Templerie des Hiboux –STOP– 13, 14 et 15 février – CABANE, CABANE ! avec Philippe Vauchel –STOP– 17 février : Souper anniversaire de la Coxa Nostra à la salle Saint-Hilaire –STOP– 17 février – spectacle intergénérationnel "Visages de la Passion" en l'église Saint-Hilaire –STOP– 17 février – JOFROI à la Templerie des Hiboux –STOP– 24 février – Le P'tit Cabaret, Jacques Weck chante Johnny Hallyday à la salle Saint-Hilaire –STOP– 10 mars – Journée alsacienne de la Confrérie des fabricants de vins de fruits à la salle St-Hilaire – STOP ET FIN

La vie paroissiale en février



Dimanche 4 février : messe des baptisés de l'année 2023 à 10 heures 30

Intentions: Isabelle Dreze - les défunts des familles Dejardin, Wième, Thonet et Neu - Louis Henkinet, Cécile Differding et Zakarya - René Dethy, Jeanne Defense, Henrienne Delgado - Luc Vansimaëys, Marie-Madeleine Dury, la famille Vansimaëys-Franken, la famille Derycke, la famille Dury-Pierre - la famille Poncin-Paillet.

Dimanche 11 février : messe à 10 heures 30.

Intentions: Pierre Denorme, Anne-Marie Denorme, les défunts des familles Denorme, Van Belleghem et Baes - Marie-Thérèse Carpentier et la famille Kneip-Carpentier - Emile Delvaux, Nelly Grognet, la famille Delvaux-Grognet - Marie-Rose Thonon, René Leurquin, Jean Leurquin, Elisabeth Leurquin et Louis Massart - Pol Bodson et la famille Bodson-Léonard

Mercredi 14 février :

Entrée en Carême. Célébration du mercredi des cendres à 18 heures à Suarlée.

Dimanche 18 février : messe des familles à 10 heures 30.

Intentions: Marcel Mathieu et Léa Lecluselle - Albert Gilson et Germaine Feraux - Anne-Marie Delvaux, Philippe, Marie-Thérèse et Hilaire Delvaux-Hypacie - les familles Denet-François, Denet-Wautelet, François-Michel et Feller - Ernest Bournonville et Marie Marloye.

Samedi 24 février à 18 heures : spectacle intergénérationnel "Visages de la Passion" par Luc Aerens, diacre-comédien (voir page 12)

C'est par le théâtre, dans l'église, que chacun-e pourra approfondir, revisiter, méditer les moments essentiels de la Passion du Christ, tels que les évangélistes nous l'ont rapportée.

Mais cette méditation théâtrale ne se contentera pas de citer les Ecritures.

Luc Aerens donnera à voir, à entendre, à vivre toute l'actualité de la Passion. Des coffres-mystères contiendront des objets symboliques qui, au fil de leur dévoilement au cours du spectacle, permettront une multitude de va-et-vient entre la vie concrète, les épisodes bibliques, la liturgie.

Les différents costumes du comédien apporteront, de manière surprenante, autant la profondeur que la surprise et de solides émotions.

Dimanche 25 février : messe à 10 heures 30

Intentions: Jules Leurquin, Rosa Fontaine, Jean Mathieu, Mimie Leurquin et les défunts des familles Mathieu-Leurquin - les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi - la famille Poncin-Paillet - Elise Paquet, Léon Virlée, les familles Virlée-Paquet et Paquet-Ferraille - Christian Laurent, les familles Laurent-Thirion et Fiasse-Debuisson.

Zoé Bauwin
Infirmière à domicile
0473/67.55.54

Spécialisée en soins de plaies, en soins palliatifs, gériatrie et psychiatrie.
Disponible 7j/7 pour tous soins et aide à domicile



FEVRIER

I Nombreuses activités à Temploux I

à la salle Saint-Hilaire

- *Paroles de fric* les 2, 3 et 4 février
- *Cabane, Cabane!* ♦ p. 17
- souper du *Coxa nostra* ♦ p. 18
- Jacques Weck chante Johnny ♦ p. 21
- *Journée alsacienne (10 mars)* ♦ p. 23

en l'église Saint-Hilaire

- *Visages de la Passion* ♦ p. 20

à la Templerie des Hiboux

- hommage à Brel et Jofroi ♦ p. 16

☆ mardi 20 février :

conseil communal à Namur

SPORTS

R.F.C. Temploux (équipe A) en div. 3A

4 février (15h) : RFCT - Jambes B

samedi 17 février (20h) : Sclayn - RFCT

25 février (15h) : Tavieres A - RFCT

Temploux Mini Foot

au ball sportif à 21h

13 février : TMF - Scouser Gembloux

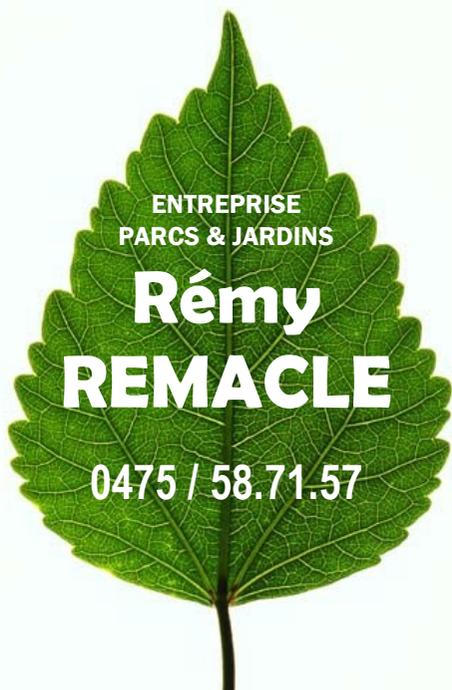
A JETER

ramassage papiers :

lundis 5 et 19 février

ramassage PMC :

lundis 12 et 26 février



**Pour la conception,
la réalisation et l'entretien
de tous vos
aménagements extérieurs**

*Abattages,
élagages dangereux,
tailles, terrassements,
bordures, allées,
pavage & rognage,
semis pelouse,
plantations,
vente et pose de clôtures.*

chaussée de Nivelles, 212 à Suarlée

remacleremy@gmail.com

www.remyremacle.be

DEVIS GRATUIT

Ce chapitre concerne le scrutin communal d'avril 1921.

Nous l'avions signalé le mois dernier, le pays est en guerre et les élections prévues en octobre 1915 ont été annulées. Le Conseil issu des élections du 15 octobre 1911 reste en place :

Emile Visart de Bocarmé, bourgmestre, **Vital Philippart** et **Auguste Delvigne**, échevins, François Rosar, Joseph Gilson, Joseph Thonon, Arthur Misson, Louis Delchevalerie et Ernest Goffaux.

On reparle du suffrage universel

Au début du 20e siècle, le Parti Ouvrier Belge (POB) avait relancé la campagne pour le suffrage universel « pur et simple » (sans vote plural). En 1913, une grève générale fut suivie massivement et se prolongea pendant 10 jours. Elle avait, par son ampleur, fortement impressionné.

Après la guerre, il est apparu impensable que des jeunes Belges revenant du front n'aient qu'une seule voix et ne puissent même pas être électeurs s'ils avaient moins de 25 ans, alors que des gens qui avaient passé la guerre paisiblement, éventuellement en s'enrichissant, auraient eu 2 ou 3 voix. Le suffrage universel pur et simple à 21 ans est donc établi en 1919 par une simple loi (alors qu'une révision constitutionnelle était indispensable). Tout cela sera régularisé en 1920-1921.

Si le suffrage universel des hommes n'avait guère soulevé de difficultés, il en fut autrement du vote des femmes : l'affrontement fut très vif entre catholiques d'une part, libéraux et socialistes de l'autre. Ces derniers craignaient que la grosse majorité des femmes votent pour les catholiques ; Emile Vandervelde (POB) allant même jusqu'à déclarer : « Nos femmes nous échappent aujourd'hui parce que le prêtre les tient ». Finalement, la loi du 19 février 1921 permet aux femmes de voter aux élections communales et de se présenter aux élections communales et législatives. Pour pouvoir se présenter, la femme mariée devra produire une autorisation de son mari. Ces nouvelles dispositions ne s'appliquent pas aux prostituées et aux femmes adultères ¹. Jusqu'aux fusions des communes en 1977, Temploux ne connaîtra aucune conseillère communale.

1919

En octobre 1919, les élections sont à nouveau reportées pour les mêmes raisons : les autorités chargées de la révision des listes des électeurs n'ont pu effectuer ce travail. Certains éléments indispensables notamment les rôles des contributions font défaut. Il faudrait donc utiliser les listes mises en vigueur en mai 1914.

Suite page 6 ►

1) Jean Stengers. *Histoire de la législation électorale en Belgique*. In : Revue belge de philologie et d'histoire, tome 82, fasc. 1-2, 2004.



Chaussée de Nivelles 224
5020 TEMPOUX



ACTESIA
IMMOBILIERE

VENTE - ACHAT - LOCATION - VALORISATION

ACTESIA vous offre un SERVICE COMPLET :

- ✓ une évaluation OFFERTE
- ✓ constitution d'un dossier COMPLET et son suivi de A à Z
- ✓ PROFESSIONNALISME et CONSEILS JUDICIEUX
- ✓ disponibilité, simplicité, écoute et EXCELLENTS RESULTATS
- ✓ une base de données fournies
- ✓ des outils marketing performants : brochure de qualité, conseils en home staging, photos HDR, PLANS 2D, ...



CONTACTEZ-NOUS : 0471 230 230 - email: laurence.ghigny@actesia.be

KEUNE[®]



Chaussée de Nivelles, 274

YBERA

PARIS

081/34.34.71
mardi au samedi
Service à domicile
0476/88.45.48

Nouveau!
lissage brésilien,
Botox capillaire

C E L I N E G .

Art Coiffure

Il ne peut évidemment être question d'appeler aux urnes un corps électoral incomplet ².

Qui sera le nouveau bourgmestre ?

Le bourgmestre Emile Visart décède le 5 décembre 1919. Le 1^{er} février 1920, Auguste Delvigne qui fait les fonctions de bourgmestre propose que Monsieur Emile Visart de Bocarmé (fils) soit choisi comme bourgmestre alors qu'il ne fait pas partie du Conseil. Cet objet n'étant pas à l'ordre du jour, il est reporté à la prochaine séance. Le 6 février 1920, Auguste Delvigne revient avec sa proposition : 4 voix pour, 4 voix contre et une abstention. Il faut savoir que cette proposition avait été faite au nom du Gouverneur et du Commissaire d'arrondissement.

Le 19 février, le docteur Victor Delchevalerie (qui a réintégré le Conseil suite au décès du bourgmestre) proteste de « l'ingérence de personnes étrangères dans les affaires de la commune » et estime que l'on trouverait facilement parmi les conseillers un homme capable d'exercer cette fonction. Aucune décision n'est prise.

Toujours le 19 février 1920, on déplore le décès du premier échevin Vital Philippart. Il est remplacé le 5 mars 1920 par Victor Delchevalerie (qui obtient 4 voix contre 3 à Ernest Goffaux). Auguste Delvigne continuera à exercer les fonctions de bourgmestre jusqu'aux élections suivantes.

1921

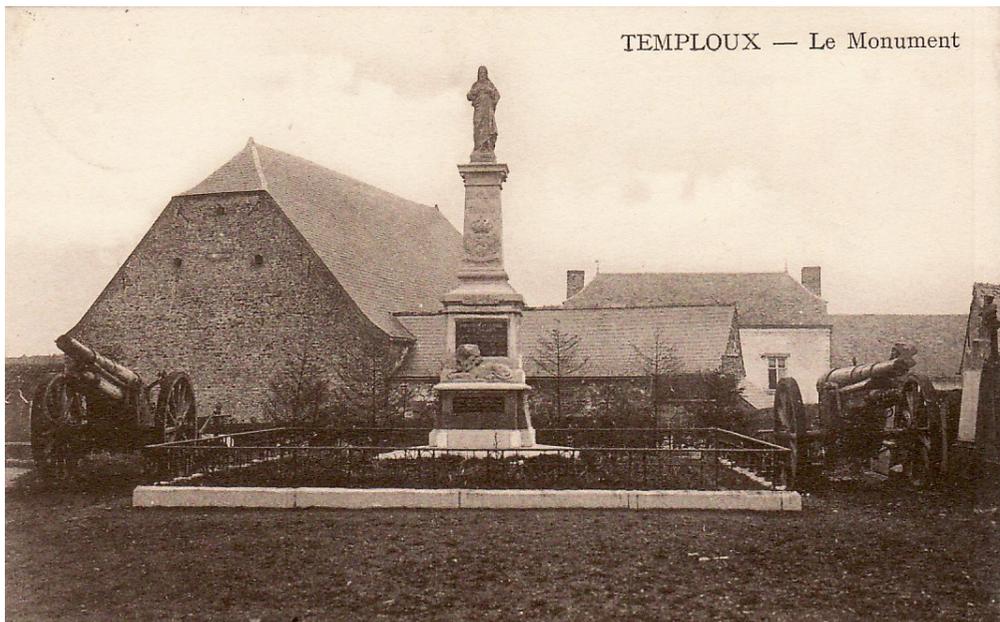
C'est le 24 avril 1921 que des élections seront organisées. Le 16 avril, *Vers L'Avenir* annonce la composition de la liste catholique : Emile Visart de Bocarmé, Emile Feraux, Louis Delchevalerie, Jules Lombet, Victor Defrene, Alphonse Delvaux, Emile Lemineur, Fernand Dubois et François Demain. Le journal namurois annonce une liste libérale (avec René, le fils de Victor Delchevalerie et Georges Hoérée) et une liste socialiste (emmenée par Jules Baras) mais sans citer le nom des candidats... La lutte s'annonçait très serrée, les libéraux s'étant juré de mettre fin à l'hégémonie des catholiques.

La nuit précédant les élections, le monument situé dans la cour de l'église est profané. Le matin, des villageois découvrent la statue du Sacré-Cœur jetée par terre et brisée. *Vers L'Avenir* titre : « Le triste exploit de la canaille anticléricale de Temploux. D'odieux personnages ont sacrilègement (sic) renversé et brisé la statue du Sacré-Cœur surmontant, à Temploux, le monument élevé aux combattants, aux déportés, aux fusillés de la commune. La population outrée accusa les libéraux connus pour leur anticléricisme. Elle vota en masse pour la liste catholique qui remporta les élections et la majorité absolue des sièges. Qui fut le commanditaire du sacrilège, qui en fut l'exécuteur ? La question restera sans réponse ³.

A peine installé, le nouveau Conseil Communal, d'accord avec les anciens combattants, décida l'érection d'une nouvelle statue.

2) Claude Hellas, *Une ville en chantier - Chronique politique illustrée de Namur 1830-1976*, Archives Photographiques Namuroises, 2017.

3) Cet événement a été longuement évoqué dans les numéros 109 à 111 (mars à avril 1996) de *Temploux infos*.



On remarque de part et d'autre du monument, deux imposantes pièces d'artillerie offertes à la commune par l'administration des butins de guerre. Dès 1940, les nouveaux occupants s'empressèrent de récupérer leurs biens.

Le Conseil communal du 30 mai 1921 nomme les échevins et la nomination d'Emile Visart en tant que bourgmestre est publiée dans le Moniteur Belge du 2 juillet. Le nouveau Conseil communal :

Emile Visart de Bocarmé (fils), bourgmestre, **Louis Delchevalerie** et **Alphonse Delvaux**, échevins, Emile Feraux, Jules Lombet, Victor Defrene, Jules Baras, René Delchevalerie et Joseph Thonon, conseillers.

En janvier 1926, on déplore le décès de Louis Delchevalerie. Il est remplacé comme conseiller communal par Louis Lemineur et comme échevin, par Jules Lombet.

Qui est qui ?

Emile Visart de Bocarmé fils (1869-1942) était docteur en droit. Il était mondialement connu grâce à son écurie de chevaux de courses. Il a utilisé la ferme attenante au château de Boquet pour ses chevaux jusqu'au début des années 30.

Louis Delchevalerie (1856-1926). Nous n'avons pas de renseignement sur ce nouvel échevin si ce n'est que son père Jean-Joseph avait lui aussi été échevin après les élections de 1851. La maison familiale se situait au n° 23 actuel de la *rue Lt-CI Maniette*.

Alphonse Delvaux (1868-1942) était forgeron. Surnommé *li blanc Delvaux*, il avait sa maison et son atelier au n° 86 (actuel) de la *rue Bout du village*.



*Emile
Visart (fils)
et
Alphonse
Delvaux*



Quelques décisions entre 1916 et 1926

- ▶ Comme en 1915, la Commune contracte des **emprunts** auprès d'habitants du village (notamment en mai 1916 à Alphonse Deglume, Arthur Misson et François Rosar). Il s'agit de pouvoir faire face à une série de dépenses (troupes dans la commune, demandes de l'autorité allemande, visite sanitaire du bétail...). Le taux est fixé à 4,5%. Il est prévu que ces emprunts seront remboursés après la guerre mais la Commune s'engage à les rembourser partiellement en fonction de ses disponibilités financières.
- ▶ Le 24 décembre 1916, le Conseil communal « informe le public que contrairement aux bruits qui circulent dans la commune, la liste des **chômeurs** a été remise par autorités communales. En octobre 1915, la Commune avait reçu l'ordre de fournir la liste des chômeurs et avait invité ceux-ci à s'inscrire. Sept personnes se sont présentées. Les autorités allemandes ont dit que ces indications étaient insuffisantes et « qu'il était absolument nécessaire que la police communale s'informe dans chaque maison de l'emploi des hommes y résidant ». Après enquête menée par le garde-champêtre et le cantonnier, c'est une liste de 67 noms qui fut remise aux Allemands.
- ▶ Le 18 septembre 1917, le Conseil approuve « le projet d'établissement de l'**éclairage** électrique dans la commune ». Ce travail étant exécuté en vue d'éclairer les troupes en logement, la dépense devra être répartie entre toutes les communes du canton. Les premiers travaux sont d'ailleurs réalisés par les Allemands. Le dossier est ensuite repris par la *Centrale Electrique de l'Entre-Sambre-et-Meuse d'Auvelais* (E.S.M.A.) avec laquelle la Commune signe un contrat de 30 ans qui prévoit notamment que l'éclairage public comportera un minimum de 50 lampes de 32 bougies pour une durée d'au moins mille heures par an. C'est aussi le début de l'arrivée de l'électricité dans les maisons : « L'E.S.M.A. est tenue de fournir le courant pour l'éclairage privé à tous les particuliers (qui en font la demande) se trouvant le long des lignes d'éclairage public ⁴.
- ▶ En août 1919, le Conseil examine la question de l'emplacement du **monument** dédié aux victimes de la guerre. Deux emplacements sont envisagés : la place communale et une prairie à côté de l'hospice mais c'est un troisième en face de l'entrée de l'église, qui est retenu.
- ▶ Le 16 août 1920, le Conseil décide de faire procéder à un **numérotage des maisons** par rue et demande aux différents peintres de la commune à quel prix ils feraient ce travail.
- ▶ Le 14 novembre 1921, la société de musique **L'Harmonie** est « autorisée à prolonger ses répétitions jusque 11 heures du soir ».
- ▶ Le 16 juin 1924, le Conseil prend connaissance d'une lettre du bourgmestre de Moustier-sur-Sambre au sujet de la création d'une ligne d'**autobus** qui relierait Eghezée à Fosses en passant par Temploux. Le Conseil émet un vote défavorable car le trajet prévu ne passe pas par le centre du village mais par Saussin.
- ▶ Le 3 septembre 1925, le Conseil décide de « faire modifier la **civière** servant actuellement à porter les morts pour être allongée et élargie. Il décide de prier M Ernest Bournonville d'en faire une nouvelle ».

À suivre.

4) L'arrivée de l'électricité dans notre village a alimenté longtemps les discussions du Conseil communal ; nous y reviendrons plus longuement dans un prochain numéro. C'est aussi durant cette période que le Conseil a discuté de la distribution d'eau ; *Temploux infos* y a consacré un dossier dans son numéro 386 de décembre 2020.



T'es Un Vrai Temploutois Si..

👤 Groupe (Public) · 4,7 K membres

En novembre 2020 (*Temploux infos* n°385), nous avons consulté durant un mois, les messages postés sur la page Facebook de *T'es un vrai Temploutois Si...* A l'époque, un peu plus de 1.800 membres étaient inscrits ; ils sont aujourd'hui près de 4.700 ! Durant un mois en 2020, nous avons compté 215 messages. Du 15 novembre au 14 décembre 2023, il y en a eu 346.

Les publicités

Déjà en 2020, les publicités représentaient la partie la plus importante (34%). Fin 2023, elles sont omniprésentes : 200 soit **57,8%**. Les publicités extérieures à Temploux sont au nombre de 180 pour seulement 20 pour les Templutois.

Les services

Les demandes de renseignements, de conseils, des recherches (kinés, médecins, hommes de métier...) ou de conseils représentaient 31,6 % il y a trois ans. Fin 2023, on en comptait 69 sur un mois (**19,9%**).

Les autres rubriques de la statistique de 2020 ont été modifiées pour le présent relevé : les informations ont pratiquement disparu et les dons en nette diminution ont été classés dans les divers.

Les animaux

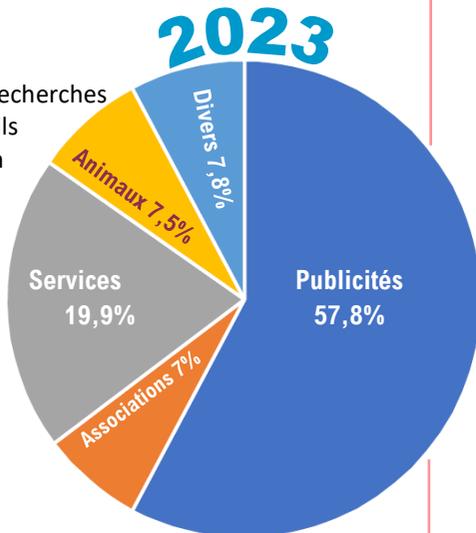
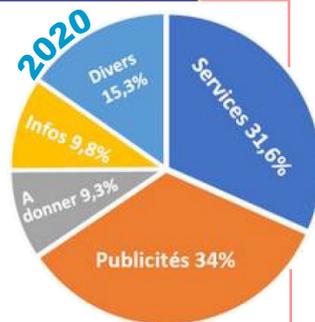
Fin 2023, 26 posts concernaient des chiens ou des chats égarés, perdus et souvent retrouvés (**7,5%**).

Les associations templutoises...

ont posté 24 messages soit **7,00%**.

Divers

15 posts concernaient des choses à vendre. Pour le reste, en vrac : colis reçus par erreur ou pas reçus, problèmes de connexion internet, de distribution d'eau et commentaires sur le *Black Friday* et le sapin de Noël sur la *place Madelin*...





2 250 animaux accueillis au Creaves

NAMUR Temploux

Le centre de réhabilitation des espèces animales vivant naturellement à l'état sauvage de Namur publie un calendrier. L'occasion de se projeter et de faire le bilan d'une année record.

L'AVENIR - 5 JANV. 2023

Aérodrome de Temploux un "non" bruyérois

LA MEUSE ET LA DH - 17 JANVIER 2023

Un avis négatif a été rendu par la commune de La Bruyère concernant le renouvellement du permis de l'aérodrome de Temploux. Les riverains pointent l'augmentation de l'activité aérienne ces dernières années.

Louise, neuf ans, la voltigeuse namuroise qui monte

NAMUR Temploux L'AVENIR - 6 FÉVRIER 2023

À neuf ans, Louise Meskens est devenue championne de Belgique de voltige équestre. Ses parents ont aménagé le jardin familial en manège afin qu'elle puisse s'adonner à sa passion.



Une Temploutoise, cinquième dauphine de Miss Belgique

Parmi les finalistes, il y avait 3 étudiante vétérinaire; Léna Forseille, 18 ans, étudiante, de Tem- Van Hove, 20 ans, de Franière, ploux, et Solyme Husson, 22 ans,

LA MEUSE
13 FÉVRIER 2023

Comme chaque année, plusieurs accidents de voitures ont été relatés dans les journaux. ♦ Une voiture contre un arbre sur la chaussée et deux véhicules déclassés suite à une collision au carrefour de Suarlée. (L'AVENIR - AVRIL 2023). ♦ Toujours sur la chaussée, trois voitures entrent en collision et finissent au fossé (L'AVENIR - 13 OCTOBRE 2023). ♦ Deux accidents en deux jours au carrefour de Saussin (L'AVENIR - 2 NOVEMBRE 2023).



NAMUR Un Temploutois lance une marque de chaussettes haut de gamme

P. 13

Un jeune entrepreneur namurois vient de lancer Biggies Socks, une marque de chaussette de qualité qui ne sacrifie pas pour autant l'originalité.

Simon Delvaux voulait être être bien dans ses baskets. Faute de trouver la chaussette adéquate, il a décidé de lancer sa propre marque.

L'AVENIR - 6 MARS 2023

Temploux en P3 : le premier champion du football namurois

Temploux est champion sans jouer

LA MEUSE - 27 MARS 2023

Le premier champion est connu dans notre région. Les Aviateurs sont sacrés en P4B sans avoir joué ce week-end. Avec 10 points d'avance sur Malonne B, ils profitent surtout de la lourde défaite de Jambes B à Wartet.

Eole-lien souhaite une seconde éolienne citoyenne

La première éolienne citoyenne produit de l'électricité depuis deux ans. La coopérative espère désormais en dresser une seconde. Le projet a été présenté en réunion publique.

L'AVENIR - 22 MAI 2023

Les responsables de l'aérodrome de Temploux n'ont pas manqué d'exposer leurs inquiétudes. « Ils craignent que celle-ci bouche la sortie nord-ouest de l'aérodrome, avec comme incidence principale que les planeurs ne puissent plus passer par cette voie. Il en va de même pour les parachutistes... », relève la coopé-

2023



LA BOULANGERIE VRANCKX DE TEMPLOUX À NOUVEAU CAMBRIOLÉE

LA MEUSE - 12 MAI 2023

« Et de trois pour les cambriolages à la boulangerie », Patrick Vranckx est à bout. Sa boulangerie de Temploux a été cambriolée dans la nuit de mercredi à jeudi. C'est la deuxième fois en trois semaines, malgré les efforts faits sur la sécurité.

Les Solidarités, c'est aussi dès 3 ans, avec trois petites cochonnes

L'AVENIR - 25 AOÛT 2023

Le spectacle « Les 3 (autres) petits cochons » sera présenté samedi après-midi aux Solidarités, sous le chapiteau d'une compagnie de théâtre de Temploux (Vivre en fol) installé au cœur du village des enfants. Entre le festival, qui ouvre ses portes ce vendredi à Suarlée, et la troupe désormais voisine, un partenariat s'est créé.



Le Subbuteo Club Temploux, 6^e club européen

Participant à la champion's league qui se déroulait à Eugies (Mons), les Namurois ont livré un parcours exceptionnel.

L'AVENIR - 15 NOVEMBRE 2023

Un 25^e chapitre pour la confrérie

Fondée il y a déjà 32 ans, la confrérie des Fabricants de vins de fruits de Temploux a été reconnue cinq ans plus tard par le Conseil noble des confréries. Elle organise chaque premier dimanche d'octobre son chapitre et son repas gastronomique à la salle St-Hilaire.

L'AVENIR - 20 SEPT. 2023

Aérodrome de Temploux : un recours contre le permis rejeté

Le Conseil d'État a rejeté le recours en suspension introduit par des riverains de l'aérodrome de Temploux à l'encontre du permis d'exploitation de celui-ci, permis qui a été renouvelé pour 20 ans au printemps dernier. L'informa-

L'AVENIR
20 DÉCEMBRE 2023

HUIT PROJETS SPORTIFS NAMUROIS SUBSIDIÉS

Le ministre wallon des infrastructures sportives Adrien Dolimont a annoncé ce vendredi une série de subsides pour des projets sportifs wallons, dont huit en province de Namur.

... la couverture de deux terrains de tennis existants et l'amélioration de l'accès aux PMR pour le Tennis Club de Temploux (497.150€) ...

LA MEUSE - 23 DÉCEMBRE 2023



VOLTIGE



**COURS
D'EQUITATION**



DE LA COULISSE

LES MERCREDIS
SAMEDIS
& DIMANCHES

RANCHDELACOULISSE@GMAIL.COM



SEANCE D'ESSAI À 15€

AQUABIKE, AQUAGYM,
APPRENTISSAGE COLLECTIF,
INDIVIDUEL, BÉBÉS NAGEURS



CONTACT@AQUADREAM-TEMPLoux.BE



RETROUVEZ NOS STAGES DE CARNAVAL !

PSYCHOMOTRICITÉ & NATURE (2,5 À 5 ANS)*



PISCINE & NATURE (5 À 13 ANS)*

EQUITATION & ART EQUESTRE (5 À 15 ANS)*



CUISINE & NATURE (5 À 13 ANS)*



BABY PONEY (2,5 À 5 ANS)*



STAGF INTENSIF DE LA NAGE



APPRENTISSAGE INTENSIF DE LA NAGE (À P.4 ANS)*
20 MINUTES EN INDIVIDUEL PENDANT 5 JOURS
CONSÉCUTIFS CRÉNEAU ENTRE 16H20 ET 18H20



CONTACT @ [AQUADREAM-TEMPLoux.BE](https://www.aquadream-temploux.be)

Autant le dire immédiatement, les résultats de l'équipe fanion qui est remontée en P3 cette saison ne sont pas à la hauteur des attentes.

En effet, lors de la présentation des équipes, une place dans la colonne de gauche était espérée au vu des transferts réalisés. Certains ont même espéré pouvoir accrocher une place pour le tour final.

Après 16 matchs, les aviateurs se retrouvent à une peu glorieuse 12e place avec 19 unités (5 victoires, 4 nuls et 7 défaites).

Si on s'en réfère aux chiffres, il semble établi que le secteur offensif représente le point faible de l'équipe avec 33 buts inscrits (seules 5 équipes ont fait moins bien). Par contre, nous sommes mieux classés au niveau défensif puisque nous pointons à la 8e place avec les 32 buts encaissés.

Gageons que nos joueurs vont se remobiliser pour le second tour afin d'éviter le stress de voir les 4 clubs derrière nous venir nous titiller et il serait bienvenu de ne plus connaître les mêmes déconvenues du 1er tour lorsque les 3 derniers du classement nous ont fait mordre la poussière dans leurs installations.

Une bonne nouvelle dans la grisaille nous est apportée par la 2è équipe qui pointe à la 6è place du classement de la P4 avec 30 points. Bravo au coach Marc Kesch et ses joueurs.

N'hésitez surtout pas à venir encourager nos équipes et spécialement aux dates suivantes:

- Le dimanche 4 février 2024 contre ES Jamboise ; le ballon du match sera offert par la Taverne *LE SUN* de Gembloux
- Le dimanche 3 mars 2024 contre St-Germain ; le ballon du match sera offert par le restaurant *RESTO-VERSO* de Spy

Et n'oubliez pas nos autres sponsors :

Infirmière Bauvin de Suarlée - Immo Proneservim - La boucherie de l'artisan - JJ Delvaux - La Tavola - Chauffage Lardinois - Menuiserie Deguillaume - Resto C'est comme ça ; Chauffage Delsipée - Toiture Denille - Srl Jamar - Taverne 2020 - Havibat.

 *Jean-Marie Desmet*

**LA SALLE
SAINT-HILAIRE**

temploux.be/salle

renseignements et réservations
0472/03.87.35
sainthilaire@temploux.be

N.B.H. CHAUFFAGE

DEPANNAGE
7 JOURS 7

ENTRETIEN - REPARATION CHAUFFAGE
CENTRAL - SANITAIRE

ENTRETIEN CHAUDIERE MAZOUT/GAZ	165 €
DETARTRAGE BOILER électrique	194 €
RAMONAGE cheminée, charbon, mazout, gaz	77 €
RAMONAGE Insert (cassette)	88 €

GSM 0475/79.38.79

TVA et
déplacement
compris

L'espace Coiffure

Classique
Tendance
et Cérémonie

Mixte
et Enfants



SARAH
Vandenbosch

SUR RENDEZ-VOUS **0470 57 49 40**

sarah.vandenbosch@tpx.be

RUE DU SAUCY, 1 • 5020 TEMPLoux

EN FÉVRIER A LA TEMPLERIE DES HIBOUX



10.02.24 - 20H

11.02.24 - 16H

Hommage à Brel

Une dizaine d'artistes
rendent hommage au
répertoire éternel du
grand Jacques!

17.02.24
20H

Jofroi

Un des "monstres sacrés" de la
chanson belge revient à
Temploux pour un récital seul à la
guitare de ses plus belles
chansons de "Si ce n'était manque
d'amour" à son dernier album "Et
ton rire un oiseau".



ET EN MARS ...

02 & 03.03 : LES 3 AUTRES PETITS COCHONS...
DU 22 AU 31 MARS : LE DRAGON

WWW.TEMPLERIEDESHIBOUX.BE

8, rue SAINTE WIVINNE. - 5020 TEMPLoux. 0484.853.212

Cabane, Cabane !

les 13 – 14 et 15 février 2024 à 20h30
en la salle Saint Hilaire



Le spectacle Cabane, Cabane ! enfin, à Namur

Vite, des cabanes ! Pour abriter nos vies quand elles s'échappent de nos agendas, de nos plannings... Des huttes de phrases, de rêves, de possibles... Des cabanes pour capturer nos petits mondes intimes... Les refuges tendres de la confrérie humaine... Pour tenir en vie La vie ! Une veillée douce, poétique, comique et cosmique...

Un spectacle de Philippe Vauchel, interprété par
Mathilde Dedeurwaerdere et **Philippe Vauchel**
Mise en scène : **Jean-Michel Frère**

Réservations : voir le lien sur la page Facebook *Compagnie Victor B*

Entrée : 20 euros (étudiants ; 14 euros)

Durée du spectacle : 1h20

(bar et grignotages avant et après la représentation)

Le Coxa Nostra t'invite à son souper le samedi 17 février 2024 à la Salle Saint-Hilaire de Tempoux dès 19h30 pour venir fêter les 25ans du Club.

17 FEVR

salle Saint-Hilaire



+
desserts



Sans oublier la soirée dansante animée par Loulou. Ambiance garantie

Le Coxa Nostra vous invite à son souper anniversaire ce samedi 17 février 2024 à partir de 19h00.

Au menu : Apéritif maison,
Les fameuses pâtes bolo ou carbo MAISON de notre chef Vinch,
Dessert surprise ...

Suivi d'une super soirée anniversaire - ambiance garantie

Réservation UNIQUEMENT par SMS au **0475/681165** (Séba) ou au **0476/685362** (Coralie)
Adulte 18€ - enfants 12€

Réservation souhaitée avant le 9 février 2024.

Chaussée de Nivelles, 245
5020 TEMPOUX



SOINS A DOMICILE

BAUDOIN Claire
Infirmière indépendante

GSM: 0475/83 05 83

Le Salon de Coiffure

FABIENNE

4, rue Sainte-Wivinne
5020 Temploux - Parking aisé

Tél. 081/56 01 31
GSM 0475/69 23 58

Pas de carte bancaire



Pour vous faire coiffer **tout en sécurité**,
le salon est équipé d'un purificateur d'air
antivirus et bactéries fiable à 99,9 %
(appareil type marque Beghelli)

ouvert tous les jours
sur rendez-vous



Le sens du Poil

SALON DE TOILETTAGE

Rue de la Vannerie 10, 5020 Temploux

(+32)492167782

www.lesensdupoil.be



VISAGES de la PASSION



Samedi 24 février à 18h à l'église Saint Hilaire à Temploux

"Méditation théâtrale"

Adaptée pour tous, (grands) parents et enfants !
Spectacle de et par Luc AERENS, diacre-comédien.

BIENVENUE À TOUS !

Renseignements : 0496/487344 - LIBRE PARTICIPATION AUX FRAIS

**LE P'TIT
CABARET**



TEMPOUX

Salle Saint-Hilaire
(rue Lt-CI Maniette, 5)

**JACQUES WECK
CHANTE JOHNNY**



SAM 24 FEVR

Une partie des musiciens du groupe *Attitude* et son chanteur, Jacques Weck, revisitent le répertoire mythique de la star du Rock Français Johnny Hallyday, grâce au timbre de voix étonnamment proche ainsi qu'aux musiciens chevronnés qui l'entourent, le quartet restitue durant 1 heure 30 l'ambiance brûlante des concerts de l'idole des jeunes en version semi-acoustique et ça déménage !

BAR 20H - CONCERT 20H30 - PAF 12 EUROS



NAMUR
CAPITALE

Réservations souhaitées :
cabaret@temploux.be
ou Philippe Laoureux : 0475 52 92 81



BROCANTE
TEMPOUX

Le livre du mois



LE CHANT D'HAÏGANOUC - Ian Manook

Ed. Albin Michel, 2023, 456 pages.

Patrick Manoukian est né en 1949 dans une famille d'origine arménienne. Il écrit sous différents pseudonymes dont Ian Manook. Après avoir parcouru les Etats-Unis et le Canada en auto-stop, il entreprend des études de droit et de sciences politiques à la Sorbonne puis de journalisme à l'Institut français de Presse. Après une nouvelle période de voyage autour du monde, il travaille comme journaliste, crée une société d'édition, réalise des scénarios de bandes dessinées et écrit des romans.

Le Chant d'Haïganouch est la suite de *L'Oiseau bleu d'Erzeroum*, présenté le mois passé.

Le roman

En 1947, Agop et Haïgaz, les héros arméniens de *L'Oiseau bleu d'Erzeroum* sont installés à Meudon, où ils travaillent et vivent paisiblement avec leurs familles.

Sur l'insistance du Parti Communiste français et d'un militant du quartier, Agop décide de répondre à l'appel de Staline qui invite les arméniens de France à rentrer au pays. Un bateau russe attend au port de Marseille les exilés qui désirent rentrer en Arménie soviétique. Alors que sa femme Assina et ses amis ne veulent surtout pas partir une nouvelle fois pour l'inconnu, Agop toujours têtu et malgré les mises en garde insistantes de Haïgaz et de sa femme Araxie, s'entête à partir.

Au départ du paquebot, les passagers espèrent une vie meilleure dans leur pays d'origine. Ils vont bientôt déchanter car, à peine en mer, ils se découvrent prisonniers. A l'arrivée en URSS, ils sont transformés en main d'œuvre à bon marché.

Pendant ce temps, Haïganouch, la petite sœur aveugle d'Araxie, son mari et leur fils, poursuivis par le régime soviétique, vivent cachés en Sibérie grâce à de faux papiers. Haïganouch se console en jouant de plus en plus souvent du piano.

Malheureusement, ils sont retrouvés par leur ennemi juré Anikine, bras droit de Béria. Haïganouch est déportée encore plus au nord de la Sibérie, son mari est lâchement abattu et leur fils est enlevé.

Très vite, Haïgaz perçoit qu'Agop n'est vraiment pas heureux en URSS mais qu'il y est retenu. Il va alors mobiliser les réseaux arméniens pour avoir des nouvelles plus précises et tenter de le rapatrier. Ces réseaux souterrains vont monter une opération d'évasion qui, entreprend d'exfiltrer Agop et son copain

Zazou. Hélas, l'opération est prévue le jour d'une vaste rafle au sein de la communauté arménienne pour amener de la main d'œuvre dans les camps de Sibérie. Zazou y échappe de justesse et est ramené en France,

mais Agop est intercepté et conduit dans un camp de travail où il vivra dans des conditions climatiques, sanitaires et autoritaires épouvantables. L'arbitraire décide de tout. Là, il rencontre, sans l'identifier, le fils d'Haïganouch, avec lequel il se lie. Il apprend de lui que sa mère est devenue une pianiste renommée.

Lors d'une visite du ministre français des Affaires étrangères, la communauté arménienne arrive à établir un contact et à lui faire comprendre qu'ils sont retenus en URSS contre leur gré. Mais cela suffira-t-il pour les libérer de l'arbitraire du régime soviétique ?

Qu'en penser ?

Ce récit poursuit donc l'histoire des personnages de *L'Oiseau bleu d'Erzeroum*. Après avoir côtoyé le génocide arménien, ils vont ici se retrouver confrontés aux excès et dérives du régime stalinien, responsable de millions de morts. Cette plongée dans l'URSS stalinienne amène à ressentir le climat de suspicion, d'arbitraire et de mépris de la vie humaine qui régnait alors. Cet intérêt historique est supporté par les vies romanesques des héros dont le lecteur se demande sans cesse ce qu'ils vont devenir. Les petits chefs comme les plus grands vivent dans la peur de leurs supérieurs et pour les contenter n'hésitent pas à tuer froidement tout qui les dérange. Dans cet univers, le salut vient de belles rencontres qui installent de la solidarité et amènent les personnages abandonnés à eux-mêmes à trouver un réconfort mutuel. Grâce à certains autres, l'être humain peut survivre dans les conditions les plus inhumaines. Tel est l'espoir qui court dans ce roman, captivant même si, quelques fois, le hasard de certaines retrouvailles est orienté ! Les deux livres de Ian Manook couvrent presque toutes les décennies du XXème siècle en illustrant et donnant à ressentir deux de ses grandes tragédies



 Philippe Laoureux

JOURNÉE

ALSACIENNE

10 MARS



La Confrérie temploutoise des fabricants de vins de fruits
a le plaisir de vous inviter à sa désormais traditionnelle
journée alsacienne
le dimanche 10 mars à midi salle Saint Hilaire à Temploux

Ne manquez pas de nous rejoindre en cette année exceptionnelle,
il s'agit de son 19^e anniversaire !!!

Au menu : apéro, choucroute artisanale, dessert, café

Inscriptions et réservations au plus tard le 07/03/2020

Paiement au compte BE78 0016 6893 2486 de la Confrérie c/o Marc Montfort
Tél. 081/56.90.96 - Mail: marc.montfort@temploux.be ou vindefruit@temploux.be

Le prix par participant est fixé à 25 euros (boissons en sus)

Pour les moins de 12 ans il sera demandé 10 euros

Vous n'appréciez pas la choucroute, vous voulez être des nôtres.

Nous vous proposons alors de remplacer la choucroute par un autre légume.

Merci de spécifier lors de votre inscription.

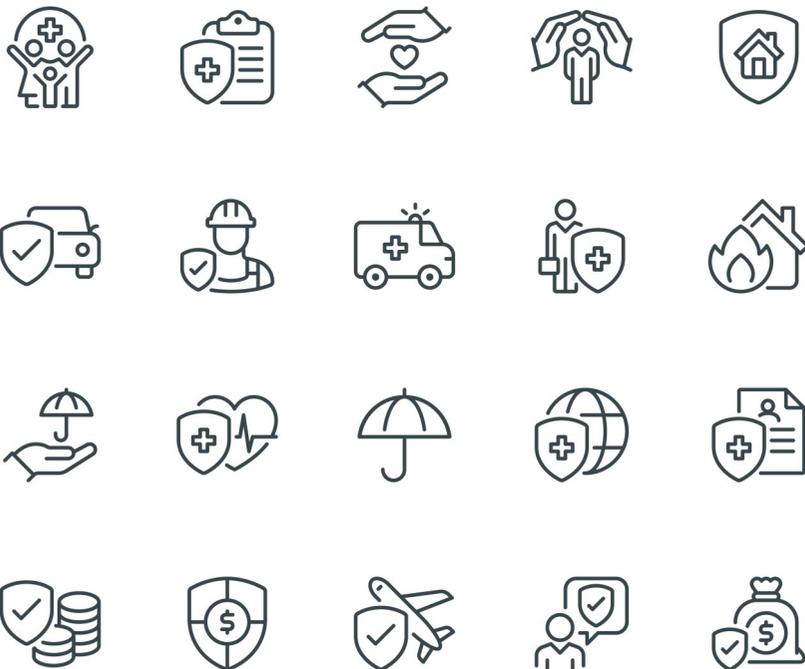
Comme de coutume animation musicale et bonne humeur seront de la partie

*Lors de cette journée, notre apéritif sera disponible
à la vente. Réservez lui un bon accueil. !*



Rudi REMACLE

Courtier en assurances



Auto | Incendie - vol | Vie privée | Epargne-pension
Protection juridique | Assurance-vie
Gestion des sinistres | Hospitalisation
Assurances professionnelles | Placements.

Rue Carrière Garot, 15 à Temploux
081/56 69 86 ou 081/56 77 19
rudi@bureauremacle.be

N° d'entreprise 0858.117.824

SUR RENDEZ-VOUS

